
Nombre de membres

en exercice: 19

Présents : 8

Votants: 10

Séance extraordinaire du mardi 28 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit décembre l'assemblée convoquée le 22 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Abel MARTIN.

Sont présents: Chrystelle GUILLEMINOT, Abel MARTIN, Mathieu PATIN, Jean PIRON, Régis SCHELLAERT, Frédéric SUZANNE, Dominique TALVARD, Nadine BULIK

Représentés: Sergine LEPAGE, Jocelyne DUSSAULT

Excuses: Christian BOURGOIN

Absents: Martine CHAIGNON, Roger DÉMONTÉ, Sophie HUET, Stéphane JUSSY, Jordan MOINEAU, Marie-Laure JAVON, Sophie ALLARY, Chantal GONCALVES DA SILVA

Secrétaire de séance: Nadine BULIK

M le Maire ouvre à la séance à 19h00 qui donne la parole à M SCHAEFFER de la société IRH afin qu'il présente le rapport d'analyse des offres.

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres : SCTP/IDRD et ADA Réseaux/MERLIN TP.

Monsieur SUZANNE fait remarquer les différences de notation entre les deux entreprises ainsi que la valeur de référence DPU.

Mme GUILLEMINOT demande quelle est la quantité d'eau perdue à cause des fuites ? Pas de réponse

Mme GUILLEMINOT demande si la 3CBO reprend la compétence eau sur la zone industrielle?

M TALVARD répond "oui" et rappelle qu'il y a des CVM dans toutes les communes de la 3CBO, que ces communes ne lancent pas les travaux dans l'attente de la reprise de la 3CBO.

M SUZANNE fait remarquer la grande différence entre les prix des offres.

M SCHAEFFER aborde l'aspect financier avec impact sur le prix de l'eau et rappelle les subventions auxquelles la commune peut prétendre :

40% de l'AESN

25 à 50 % DETR plafond 1 000 000 € pour 2022

25 à 50 % DSIL plafond 1 000 000 € pour 2022

M SCHAEFFER explique que si les travaux de la tranche ferme ne sont pas satisfaisants, il y a possibilité de relancer un appel d'offres afin de changer d'entreprise pour les tranches optionnelles.

M PATIN demande si des contrôles de CVM sont fait après travaux? M SCHAEFFER répond "oui".

En l'absence de quorum, aucune décision n'est prise.

Il est programmé une réunion de la commission Eau-Assainissement & Appel d'offres => mercredi 5 janvier 2022 à 18h30 en mairie.

Il est programmé une réunion de conseil municipal jeudi 6 janvier 2022 à 20h00 avec pour ordre du jour : Réhabilitation du réseau d'eau potable (idem séance extraordinaire du 28 décembre 2021).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.